



Fonds de l'OIM pour le  
développement

Fiche d'information

# FONDS DE L'OIM POUR LE DEVELOPPEMENT

## *Développer les capacités en matière de gestion des migrations*

Depuis 2001, le Fonds de l'OIM pour le développement est une source de financement unique en son genre destinée aux Etats Membres en développement remplissant les conditions requises, qui a permis de relever avec rapidité et souplesse d'importants défis migratoires.

Des initiatives financées conjointement par les pouvoirs publics et le Fonds de l'OIM pour le développement ont, avec succès, répondu aux besoins d'Etats Membres dans divers domaines relevant de la gestion des migrations, en fournissant des « fonds de démarrage » pour des projets novateurs.

Entre 2001, année de la création du Fonds, et 2017, la dotation du Fonds de l'OIM pour le développement est passée de 1,4 millions de dollars E.-U. à 8,2 millions de dollars E.-U., grâce au soutien d'Etats Membres et au succès des projets. On espère que le Fonds atteindra l'objectif de 20 millions de dollars E.-U.

### Les domaines couverts par le Fonds sont les suivants:

- ✓ Lutte contre la traite;
- ✓ Renforcement du dialogue et de la coopération inter-Etats;
- ✓ Migration de travail;
- ✓ Migration et développement;
- ✓ Migration, environnement et changement climatique;
- ✓ Migration et santé;
- ✓ Gestion des frontières;
- ✓ Elaboration d'un cadre politique et juridique;
- ✓ Recherche et évaluation;
- ✓ Aide au retour volontaire et à la réintégration (AVRR) à titre exceptionnel, dans le cas de projets visant à renforcer les capacités des pouvoirs publics.



Fonds de l'OIM pour le développement  
DEVELOPPER LES CAPACITES EN MATIERE DE GESTION DES MIGRATIONS

Organisation Internationale pour les Migrations,  
17 Route des Morillons - 1211 Genève 19 - Suisse  
[www.iom.int](http://www.iom.int) - <http://developmentfund.iom.int/>

# COMMENT LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE SONT-ILS PRIS EN CONSIDERATION DANS CES PROJETS ?



Fonds de l'OIM pour le développement

Fiche d'information

## Contribuer au Fonds de l'OIM pour le développement

L'élargissement substantiel, ces dernières années, de la composition de l'OIM s'est traduit par une forte augmentation des demandes d'aide, de la part d'Etats Membres remplissant les conditions requises, pour développer leurs capacités en matière de gestion des migrations. Le nombre de demandes concernant des initiatives valables ne cessant d'augmenter, le Fonds a besoin du soutien ininterrompu de généreux donateurs de l'OIM.

L'immense majorité des fonds reçus est affectée à la mise en œuvre de projets. La gestion des programmes et l'administration du Fonds représentent moins de 5 % des dépenses.

## Comment contribuer au Fonds

- Les Etats Membres peuvent soutenir le Fonds par des contributions annuelles à affectation spéciale.
- Les organisations et fondations privées peuvent soutenir le Fonds par des dons uniques ou des contributions annuelles.
- Les particuliers peuvent contribuer au Fonds en ligne à l'aide du menu « Faites un don » figurant sur la page d'accueil du site Internet du Fonds.
- Les dons en nature sont aussi les bienvenus; leur nature peut être discutée avec les administrateurs du Fonds.

## Comment demander un financement

Les propositions de projet peuvent être soumises par les Etats Membres remplissant les conditions requises directement au Fonds pour le développement pour examen.

### Etape 1

- ✓ Dégagez un domaine thématique pouvant bénéficier d'un financement et dans lequel les compétences techniques de l'OIM peuvent être mises à profit pour améliorer la gestion des migrations de votre gouvernement par un renforcement des capacités.

### Etape 2

- ✓ Mettez-vous en relation avec le bureau de l'OIM le plus proche (ou directement avec le Fonds) et examinez avec lui la viabilité de votre idée de projet.

### Etape 3

- ✓ Si les administrateurs du Fonds estiment que votre idée de projet est viable, le bureau local de l'OIM peut commencer à monter une proposition de projet avec vous.
- ✓ Les projets doivent être présentés à l'aide du modèle du Fonds de l'OIM pour le développement et être assortis d'un budget complet.
- ✓ Les projets doivent, en outre, être approuvés par le bureau régional de l'OIM compétent (BR).

### Etape 4

- ✓ Votre proposition de projet doit être appuyée et avalisée par une demande de votre capitale visant à obtenir un financement du Fonds de l'OIM pour le développement.
- ✓ Vous êtes tenu d'affecter un point focal au projet avant sa mise en œuvre.

### Etape 5

- ✓ Une fois que la proposition de projet complète et approuvée par le BR aura été soumise, elle sera évaluée par le Fonds. En cas d'approbation, votre gouvernement bénéficiera du soutien du Fonds !